

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 142 (2016)  
**Heft:** 9: Remplacement des ponts sur le Rhône ; Agrandissement du tunnel de St-Maurice

**Vorwort:** L'avenir radieux des ingénieurs capables de "Faire de la note"  
**Autor:** Perret, Jacques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

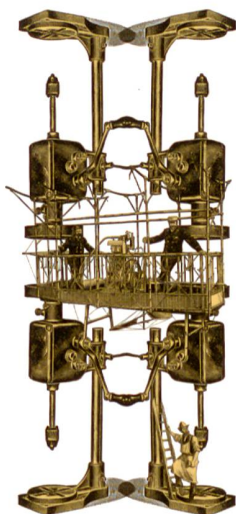
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'avenir radieux des ingénieurs capables de «Faire de la note»



Il y a maintenant plus de deux ans et demi, je m'interrogeais déjà sur la façon dont les prestations des ingénieurs étaient rémunérées dans les marchés publics<sup>1</sup>. Force m'est de constater que les choses sont loin d'avoir évolué positivement, puisque les taux horaires offerts par les « gagnants » des mises au concours n'ont probablement jamais été aussi ridiculement bas : jusqu'où irons-nous sous prétexte qu'on ne peut pas faire autrement face aux « lois du marché » ?

Entretiens, j'ai appris non sans surprise que, pour répondre à des appels d'offres publics, il faut aujourd'hui savoir « Faire de la note ». L'existence d'une pareille expression illustre dramatiquement l'impasse dans laquelle les bureaux d'ingénieurs se trouvent. Elle discrédite indiscutablement notre profession.

Cette chasse à la note influence radicalement l'analyse des tâches mises en soumission, puisqu'il s'agit alors d'identifier le ou les critères qui rapportent le plus. Aujourd'hui, dans la plupart des cas, le prix pèse pour une part proche de (souvent supérieure à) la moitié. Le nombre et la répartition en catégories des heures étant généralement aussi fixés dans l'appel d'offres, il ne reste guère d'autre solution que de baisser les prix. L'influence déterminante du prix est encore accentuée par le fait que c'est l'offre la plus basse qui sert de référence, ridiculisant et pénalisant ceux qui auraient l'outrecuidance d'appliquer des prix correspondant un tant soit peu aux prestations qu'ils offrent. On laisse alors au marché la responsabilité d'affirmer que les meilleurs ingénieurs sont les moins chers, faisant volontairement fi de l'adage dicton voulant que « le bon marché est toujours trop cher ».

Ceux que la prépondérance du prix n'aurait pas découragés peuvent alors espérer « Faire de la note » grâce à la qualité, mais l'espoir de combler l'écart créé par le prix est assez maigre : d'abord parce que la qualité a un coût minimal incompatible avec les prix pratiqués actuellement ; ensuite, parce que la subdivision des critères de qualité en de nombreux sous-critères les rendent impuissants à compenser le poids lourd du prix.

En acceptant d'attribuer des marchés publics d'ingénierie civile à des prix sous-évalués, les maîtres d'ouvrage jouent avec le feu. Cette situation ne manquera pas de décourager les jeunes de talent à se lancer dans ce domaine. Il en résultera rapidement une perte de savoir scientifique et technique, dont certains maîtres d'ouvrage avouent déjà percevoir les premiers signes. Ils disent parfois le regretter. Ont-ils vraiment la volonté de changer ?

*Jacques Perret*

<sup>1</sup> « Exception masochiste ? », Edito TRACÉS no 19/2013